

Le comité syndical, légalement convoqué le 20 mai 2025, s'est réuni le mardi 27 mai 2025, en séance publique au siège de Bayeux Intercom à Bayeux – salle des assemblées à 17h00.

Membres titulaires en exercice : 31
Membres suppléants en exercice : 31
Membres titulaires présents : 15
Membres suppléants présents : 6

ELUS TITULAIRES : 11				ELUS SUPPLEANTS : 11			
ISIGNY OMAHA	Noms	PRESENTS	ABSENTS	ISIGNY OMAHA	Noms	PRESENTS	ABSENTS
	COURCHANT Albert	X	X		CHICOT Alexandre		Excusé
	DUFOUR Mireille				FOLLIOT Richard		
	FURDYNA Hubert	X			GERVAIS Alain		
	KIES LAURENT		Excusé		LEBASTARD Frédéric		
	MADOUASSE Denis		Excusé		LEMOIGNE Denis		Excusé
	MOTTIN Brigitte		Excusée		LEPELLETIER Serge		
	PESQUEREL Yohann		Excusé		LEVÊQUE Anthony		
	POISSON Cédric		Excusé		PACARY Christophe		Excusé
	POTTIER David		Excusé		PHILIPPE Louis	X	
	SCELLES François				POISSONNIERE ERIC		
	THOMINES Patrick	X			RENAUD Frédéric		
		3	8			1	10

ELUS TITULAIRES : 11				ELUS SUPPLEANTS : 11			
BAYEUX INTERCOM	NOM	PRESENTS	ABSENTS	BAYEUX INTERCOM	NOM	PRESENTS	ABSENTS
	BION HETET Carine	X			BERGER Jérôme		Excusé
	CATTELAINE Daniel		Excusé		BLET André	X	
	DEMOULINS Benoit	X			BOUST Sylvie	X	
	DOS SANTOS Catherine		Excusée		COLLET - MORIN Bertrand	X	
	DUBOSQ Thierry		Excusé		COTIGNY Daniel		
	GOMONT Patrick				DELORME Jean-Marc		
	LEPOULTIER Mélanie		Excusée		FRANCOISE Rémi		
	RUSSEIL Bruno	X			ICHMOUKAMETOFF Gérard	X	
	SIMONET Marie-claude	X			ISABELLE Gilles		Excusé
	TANQUEREL Arnaud	X			LEMIERE Claude		
	VAN ROYE Christophe		Excusé		MOULIN Gilles		
		5	6			4	7

ELUS TITULAIRES : 09				ELUS SUPPLEANTS : 09			
SEULLES TERRE ET MER	Nom	PRESENTS	ABSENTS	SEULLES TERRE ET MER	Nom	PRESENTS	ABSENTS
	BOUVET PENARD Marie-France	X			BACA Nadine		Excusée
	COUILLARD Didier	X			CROCOMO Christelle		
	COUZIN Alain	X			DUVAL Jean		
	LECOURT Jean-Daniel	X			HUBERT Didier		
	LE DUC DREAN Lysiane	X			LAVARDE patrick		Excusé
	LEMENAGER Guillaume	X			LEMOUSSU Daniel		Excusé
	LEU Gérard		Excusé		OZENNE Thierry	X	
	ONILLON Philippe		Excusé		SCRIBE Alain		
	SARTORIO Virginie	X			TABOUREL Gilles		
		7	2			1	8

ADT - COMPATIBILITE AVEC LE SCOT - AVIS DE TER' BESSIN SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°7 DU PLUI DE BAYEUX INTERCOM

Contexte

Conformément aux dispositions de l'article 131-4 du code de l'urbanisme, les plans locaux d'urbanisme doivent être compatibles avec les schémas de cohérence territoriale.

En application de l'article L.153-40 du même code, la communauté de communes de Bayeux Intercom, a transmis par courrier en date du 10 mars 2025, à Ter' Bessin, le projet de modification n°7 de son PLUi.

Dans ce cadre, Ter' Bessin est invité à faire part de son avis.

Ce dossier a été présenté en commission aménagement durable de Ter' Bessin du 14 mai 2025, puis en séance du bureau du 20 mai 2025.

Objectifs de la modification

Les objectifs de la modification concernent principalement :

- Encadrement réglementaire des anciens périmètres d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG) > site « ancien crédit lyonnais » et « plateau de l'Aure »,
- Modifications pour la mise en œuvre du schéma directeur cyclable,
- Autres modifications du règlement (STECAL et étoilage)

Plusieurs de ces sujets renvoient à l'application des objectifs et des orientations du SCOT du Bessin et les modifications proposées n'appellent pas de remarque particulière.

A l'issu de l'exposé, s'ensuivent des échanges et débats visant à proposer l'avis du syndicat mixte.

ENTENDU l'exposé de ces motifs,

VU le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L153-40 et L.131-4,

VU le Schéma de Cohérence territorial du Bessin approuvé par délibération du 20 décembre 2018,

VU la notification du projet de modification n°6 du PLUi de Bayeux Intercom en date du 10 mars 2025,

VU l'avis de la commission Aménagement durable du 14 mai 2025, et du bureau du 20 mai 2025,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

EMET UN AVIS FAVORABLE au principe de compatibilité de la modification n°7 du PLU Intercommunal de Bayeux Intercom avec le SCOT du BESSIN,

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

- ☐ Adopté à majorité
- ☐ Adopté à l'unanimité
- ☐ Non adopté

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,



Pour extrait conforme,
Fait à Bayeux, le 27/05/2025

Le Président de Ter' Bessin,
Arnaud TANQUEREL



Sujet : Re: Dossier modification 7 du PLUi de Bayeux Intercom - Évaluation environnementale

De : Eric JAMES <eric.james@ter-bessin.fr>

Date : 22/10/2025, 08:58

Pour : FREULON Lucie <freulon.l@bayeux-intercom.fr>

Copie à : Stéphane Wolf <stephane.wolf@ter-bessin.fr>

Bonjour Lucie,

La modification du dossier, relative à la définition d'une règle d'emprise au sol pour les constructions relevant de la sous-destination "hébergement", n'appelle pas de remarques techniques complémentaires au titre du SCOT du Bessin.

Bien cordialement,



Eric JAMES

Chef de pôle

Pôle Aménagement Durable du Territoire



12, Bis rue Laitière - 14400 BAYEUX



eric.james@ter-bessin.fr



02 31 10 27 93 - 06 07 09 58 84



2, Bis place Gauquelin Despallières - 14400 BAYEUX

Le 23/07/2025 à 16:47, FREULON Lucie a écrit :

Bonjour,

Suite à l'avis de l'Autorité Environnementale en date du 30 avril 2025 soumettant notre dossier de modification 7 du PLUi à évaluation environnementale, je vous notifie le dossier complété, en complément de l'envoi du 10 mars 2025.

Un point de modification a été rajouté, relatif à la définition d'une règle d'emprise au sol pour les constructions relevant de la sous-destination "hébergement".

Je vous invite à consulter le projet de modification en cours du PLUi de Bayeux Intercom à l'adresse suivante :

<https://partage-fichiers.bayeux.fr/s/eCXjKHKSo7AxSLZ>

Je vous remercie de nous notifier votre avis dans un délai de 2 mois, ou, si le nouveau dossier n'appelle pas de remarques complémentaires à celles formulées dans votre précédent avis sur la procédure, nous le spécifier par courrier ou retour de mail afin de le préciser lors de l'enquête publique.

D'avance merci de votre retour,

Cordialement,



Lucie FREULON

Responsable Planification & Habitat

Service Développement du Territoire



4 Place Gauquelin Despallières
14400 BAYEUX



02 31 51 39 24
07 88 21 57 03



freulon.l@bayeux-intercom.fr